

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 13 octobre 2011

Présidence: M. Jean-Marc JAQUIER

LE CONSEIL COMMUNAL

vu

le préavis municipal N° 2 relatif à l'autorisation générale de statuer sur:

- l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières;
- l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales;

ouï

le rapport de la Commission des Finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur:
 - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières;
 - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales;

dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.-- par cas, charges éventuelles comprises, pour la durée de la législature 2011 - 2016.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Jean-Marc Jaquier

CONNECTOR OF THE STATE OF THE S

La secrétaire:

Mireille Tacheron